



Procès-verbal
Le jeudi 14 mars 2002 - n° 77

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 03.

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture qui a tenu des auditions publiques dans le cadre du mandat de surveillance d'organismes portant sur la Place des Arts de Montréal et le Grand Théâtre de Québec. Ce rapport, déposé le 19 décembre 2001, contient des recommandations.

Avant que le débat ne s'engage, M. Brouillet, premier vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour ce débat restreint : cinq minutes sont allouées au député indépendant ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par le député indépendant pourra être redistribué et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Un débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

À 11 h 57, M. Brouillet, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 06.

14 mars 2002

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Boisclair, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, dépose :

Le plan d'action 2001-2002, la convention de performance et d'imputabilité et l'entente de gestion du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec.

(Dépôt n° 954-20020314)

Les rapports des comités de transition suivants :

— Montréal (Dépôt n° 955-20020314)

— Outaouais (Dépôt n° 956-20020314)

— Longueuil (Dépôt n° 957-20020314)

— Québec (Dépôt n° 958-20020314)

— Lévis (Dépôt n° 959-20020314)

— Sherbrooke (Dépôt n° 960-20020314)

— Trois-Rivières (Dépôt n° 961-20020314)

14 mars 2002

- Shawinigan (Dépôt n° 962-20020314)
- Saint-Jérôme (Dépôt n° 963-20020314)

Mme Goupil, ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance, dépose :

Le Plan d'action 2001-2002 de la Sécurité du revenu. (Dépôt n° 964-20020314)

Mme Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, dépose :

Le rapport annuel du Grand Théâtre de Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 août 2001. (Dépôt n° 965-20020314)

Dépôts de rapports de commissions

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 13 mars 2002, a procédé à l'élection du président de la Commission. (Dépôt n° 966-20020314)

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 5, 6, 7, 12 et 21 février 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé « Loi instituant l'union civile des personnes de même sexe et modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives ». (Dépôt n° 967-20020314)

14 mars 2002

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 19 et 20 février 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé « Loi sur le système correctionnel ».

(Dépôt n° 968-20020314)

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 13 mars 2002, a procédé à l'élection de la vice-présidente de la Commission.

(Dépôt n° 969-20020314)

M. Dion (Saint-Hyacinthe), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 13 mars 2002, a procédé à l'élection du président de la Commission.

(Dépôt n° 970-20020314)

Mme Bélanger (Mégantic-Compton), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, le 13 mars 2002, a procédé à l'élection du vice-président de la Commission.

(Dépôt n° 971-20020314)

M. Rioux (Matane), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 23 et 24 janvier 2002, a procédé à l'examen du Plan stratégique 2002-2006 de la société Hydro-Québec.

(Dépôt n° 972-20020314)

14 mars 2002

M. Beaumier (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 20 février 2002, a procédé à l'étude du rapport annuel 2000-2001 de la Commission d'accès à l'information conformément à l'article 119.1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

(Dépôt n° 973-20020314)

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 21 février 2002, a entendu le ministre responsable des Aînés dans le cadre du mandat d'initiative sur les suivis donnés aux recommandations de la Commission suite à la consultation générale sur le rapport quinquennal du Conseil des Aînés.

(Dépôt n° 974-20020314)

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 13 mars 2002, a procédé à l'élection du président de la Commission.

(Dépôt n° 975-20020314)

M. Pinard (Saint-Maurice), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 13 mars 2002, a procédé à l'élection du président de la Commission.

(Dépôt n° 976-20020314)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 19 et 20 février 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi :

n° 72 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains

(Dépôt n° 977-20020314)

14 mars 2002

Dépôt de pétitions

M. Bergman (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 32 citoyens et citoyennes de Côte-Saint-Luc, concernant les services de la Régie du logement dans la circonscription de D'Arcy-McGee.

(Dépôt n° 978-20020314)

Mme Beauchamp (Sauvé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 369 citoyens et citoyennes de Montréal-Nord, concernant l'assurance vieillesse.

(Dépôt n° 979-20020314)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre les auditions dans le cadre de la consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé « Loi sur la carte santé du Québec ».

14 mars 2002

Motions sans préavis

Mme Goupil, ministre responsable de la Condition féminine, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'importante contribution des Québécoises à l'édification d'une société plus solidaire et plus égalitaire et réaffirme son engagement à prôner le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Gauthrin (Verdun) propose :

QUE l'Assemblée nationale, à l'occasion de la fête de la Saint-Patrick le 17 mars prochain, souligne la contribution inestimable des Québécoises et des Québécois d'origine irlandaise à la construction d'une société ouverte et généreuse.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Brouillet, premier vice-président, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le deux centième anniversaire de sa Bibliothèque, créée le 10 mars 1802 et qui figure parmi les plus anciennes bibliothèques parlementaires du monde occidental ;

QU'elle rende hommage à ses artisans passés et qu'elle félicite les employés actuels de leur dévouement et de leur savoir-faire dont ils font preuve dans l'organisation de la documentation et l'aide bibliographique apportée aux parlementaires et à leurs collaborateurs.

14 mars 2002

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Roger Bertrand, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la déficience intellectuelle qui se tient du 10 au 16 mars sous le thème, *y croire... grandir ensemble*.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE le nom de monsieur Serge Ménard soit substitué à celui de monsieur Guy Chevrette à titre de parrain des projets de loi suivants :

- n° 17, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant le cinémomètre photographique ;
- n° 67, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives ;
- n° 74, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière.

QUE le nom de monsieur Jacques Côté soit substitué à celui de madame Louise Harel à titre de parrain des projets de loi suivants :

14 mars 2002

- n° 26, Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et le Code civil ;
- n° 49, Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

QUE le nom de monsieur Jean-Pierre Charbonneau soit substitué à celui de monsieur Jacques Brassard à titre de parrain du projet de loi suivant :

- n° 39, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'immunité des Personnes désignées par l'Assemblée nationale en matière de contraignabilité à témoigner.

QUE le nom de monsieur André Boisclair soit substitué à celui de madame Louise Harel à titre de parrain des projets de loi suivants :

- n° 42, Loi modifiant diverses dispositions législatives dans le domaine municipal ;
- n° 77, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les municipalités régionales de comté.

QUE le nom de monsieur Sylvain Simard soit substitué à celui de monsieur François Legault à titre de parrain du projet de loi suivant :

- n° 66, Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires.

QUE le nom de monsieur Jean-François Simard soit substitué à celui de monsieur André Boisclair à titre de parrain du projet de loi suivant :

- n° 72, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains.

QUE le nom de monsieur Joseph Facal soit substitué à celui de monsieur Sylvain Simard à titre de parrain du projet de loi :

14 mars 2002

- n° 76, Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic.

QUE le nom de monsieur Rémy Trudel soit substitué à celui de monsieur Joseph Facal à titre de parrain du projet de loi :

- n° 122, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, le Code des professions et d'autres dispositions législatives.

QUE le titre de l'auteur des projets de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et le Code civil et n° 49, Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec, soit substitué par « Ministre délégué à l'Habitation ».

QUE le titre de l'auteur du projet de loi n° 39, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'immunité des Personnes désignées par l'Assemblée nationale en matière de contraignabilité à témoigner, soit substitué par « Ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques ».

QUE le titre de l'auteur du projet de loi n° 72, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains, soit substitué par « Ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau ».

La motion est adoptée.

14 mars 2002

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions procède à des consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 54, Loi portant réforme du Code de procédure civile et, à cette fin, qu'elle entende les organismes suivants :

Le jeudi 21 mars 2002

15 h 00 à 15 h 15	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement
15 h 15 à 15 h 30	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'opposition
15 h 30 à 16 h 15	Association des avocats en demande de recours collectifs
16 h 15 à 17 h 00	Fédération des A.C.E.F. du Québec
17 h 00 à 17 h 45	Chambre des huissiers de justice du Québec

Le mardi 26 mars 2002

09 h 30 à 10 h 30	Barreau du Québec
10 h 30 à 11 h 15	Option consommateurs
11 h 15 à 12 h 00	Association des Jeunes Barreaux du Québec
15 h 00 à 15 h 45	Chambre des notaires du Québec
15 h 45 à 16 h 30	Me Bois, avocat, Tremblay Bois Mignault Lemay
16 h 30 à 16 h 45	Remarques finales du groupe parlementaire formant l'opposition
16 h 45 à 17 h 00	Remarques finales du groupe parlementaire formant le gouvernement

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, partagée également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales, partagée également entre les membres du

14 mars 2002

groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition sauf à l'égard du :

— Barreau du Québec

pour lequel la durée maximale de l'exposé de l'organisme sera de 20 minutes et l'échange avec les membres de la Commission sera d'une durée maximale de 40 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés formant l'opposition.

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives relativement à la protection des renseignements confidentiels ;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 68, Loi modifiant la Loi sur les cours municipales, la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives.

14 mars 2002

M. Beaulne, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'éducation se réunira afin d'entendre les dirigeants des universités sur leurs rapports annuels 1999-2000 déposés à l'Assemblée nationale en application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Beaulne, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 22 mars 2002, M. Béchar (Kamouraska-Témiscouata) s'adressera à M. Gendron, ministre des Ressources naturelles, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'absence d'une véritable politique de développement énergétique et son impact sur le développement économique du Québec et de ses régions ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 62, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice relativement au fonds des registres, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 62 est adopté.

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 62 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

14 mars 2002

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur la justice administrative et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 70 est adopté.

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 70 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

À 17 h 28, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 17 h 53, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Brodeur (Shefford) à M. Ménard, ministre des Transports, concernant le dossier des coussins gonflables actionnés avec de la poudre à canon ;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Normandeau (Bonaventure) à M. Trudel, ministre des Régions, concernant les politiques gouvernementales en matière de développement régional ;
- le troisième, sur une question adressée par M. Fournier (Châteauguay) à M. Legault, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, concernant le dossier de la carte à puce.

14 mars 2002

À 18 h 31, M. Bissonnet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 19 mars 2001, à 10 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL